



CQP TAVA Technicien Après-Vente Automobile

N° RNCP : 40839 / Certificateur : ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE et CNPE des services de l'automobile / Date d'échéance enregistrement : 25.06.2030

Le technicien après-vente automobile assure la maintenance préventive et corrective des moteurs thermiques et équipements périphériques d'ensembles mécaniques, de systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques.

Il doit analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique. Il est capable de poser des accessoires sur des véhicules.

Le CQP TAVA est une certification élaborée par la branche des services de l'automobile en réponse aux besoins des professionnels. Il prépare directement à un métier et est reconnu par les professionnels.

Public concerné et modalités d'accès

Public :

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Salariés déjà en poste en entreprise et demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle continue.

- Alternance : 1 semaine en centre de formation, 2 semaines en entreprise.

Contenu de la formation

- Diagnostic et remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel).
- Diagnostic et remise en conformité des systèmes à gestion électronique/ multiplexée.
- Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques.
- Diagnostic et remise en conformité des composants de la chaîne de traction d'un VE/VH.

Objectifs de la formation

Être capable de :

- Réaliser des activités de maintenance portant sur :
 - Les moteurs thermiques, les motorisations électrifiées et les équipements périphériques.
 - L'ensemble des systèmes de conduite, confort et sécurité des véhicules.

Passage de l'habilitation climatisation et préparation à l'habilitation VE/VH.

Durée et organisation

Durée :

- 2 ans de formation alternée en contrat de professionnalisation.

Organisation :

- 14 semaines de formation au CFA de septembre à juin par année de formation (490h par année), le reste s'effectue en entreprise.

CFA MFR LE CLOS DES BAZ



Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques et techniques :

- Atelier mécanique, salles de classe, salle informatique, labo de sciences.

Equipe pédagogique :

- La formation sera animée par deux formateurs en mécanique, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.
- Un référent handicap a en charge le bon déroulement de la formation des apprenants en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques :

- La MFR propose une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « *de l'action et de la motivation* » et à l'école, le temps « *de la mise en commun et de la réflexion* » : **l'alternance.**

Modalités de suivi et d'évaluation

Modalités de suivi :

- Visites en entreprise
- Suivi pédagogique individualisé
- Bilans semestriels
- Livret d'apprentissage
- Tableau d'activités réalisées en entreprise

Modalités d'évaluation :

- Le candidat doit valider 3 des 4 blocs de compétences pour pouvoir se présenter à l'entretien de narration.
- A l'issue de l'entretien de narration, le jury se prononcera sur l'obtention de la certification.
- Aucun bloc de compétence ne peut être évalué et certifié de façon isolée.

Accès

- Transports en commun.
- Gare de SALLANCHES à moins de 10 minutes à pied.
- Parking sur place.
- Etablissement accessible aux personnes à mobilité réduite.

CFA MFR LE CLOS DES BAZ

Salaire

Le salaire en contrat de professionnalisation varie en fonction de votre âge et de votre niveau de qualification.

- Niveau de formation inférieur au BAC PRO :
 - Moins de 21 ans : 55% du SMIC
 - De 21 ans à moins de 26 ans : 70% du SMIC
- Au moins titulaire d'un BAC PRO ou d'un titre professionnel de niveau IV :
 - Moins de 21 ans : 65% du SMIC
 - De 21 ans à moins de 26 ans : 80% du SMIC

Tarifs

- La formation est gratuite pour les stagiaires. Le financement de celle-ci par l'OPCO Mobilités se fait sur la base d'un coût horaire fixé à 12,50€.
- Seuls les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association sont à la charge du stagiaire et/ ou son représentant légal.

Poursuite d'études

- TFP TEAVA (Technicien Expert après-vente automobile)
- TFP Réceptionnaire après-vente
- BTS Maintenance des véhicules option véhicules particuliers

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site internet <https://mfrcb.com> ou contactez le secrétariat de la MFR au 04 50 58 11 21

Lien avec la fiche RNCP du CQP TAVA :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40839/>